

Guide à l'intention des
patients et des familles

2023

Transplantation de tissus



IWK Health

Also available in English: WX85-1733
Tissue Transplant



www.nshealth.ca

Transplantation de tissus

Qu'est-ce qu'une transplantation de tissus?

Vous pouvez recevoir des tissus transplantés dans le cadre d'une opération. Les tissus humains destinés à la transplantation (greffe) sont appelés allogreffes. Ils proviennent de donneuses/donneurs de tissus.

Quels types de tissus peuvent être transplantés?

- **Cornée** (couche transparente à l'avant de l'œil) – Les cornées endommagées peuvent être remplacées par des cornées saines pour restaurer la vue.
- **Sclérotique ou sclère** (blanc de l'œil) – Peut être utilisée pour traiter les blessures oculaires, les cancers et le glaucome.
- **Membrane amniotique** (couche de tissu dans le placenta) – Utilisée dans les opérations des yeux et pour les personnes ayant subi des brûlures.
- **Peau** – Une couche de peau extrêmement fine peut être utilisée pour traiter les brûlures sévères (très graves).
- **Os** – Utilisés en chirurgie orthopédique, en chirurgie du cancer et pour prévenir les amputations (ablation d'un membre).

- **Tendons** (liaison entre le muscle et l'os) – Utilisés pour réparer les ligaments, comme le ligament croisé antérieur (LCA) du genou.
- **Fascia** (tissu conjonctif) – Peut être utilisé dans les opérations de la colonne vertébrale ou de la vessie, notamment pour supporter la vessie.
- **Ménisque** (partie du genou) – Un ménisque sain peut remplacer un ménisque déchiré et endommagé.
- **Valvules cardiaques** – Elles peuvent remplacer les valvules endommagées ou malades.

D'où proviennent les tissus destinés à la transplantation?

Les tissus proviennent de personnes donneuses de tissus décédées.

Quels sont les dépistages faits auprès des donneuses/donneurs de tissus?

Des dépistages sont effectués pour s'assurer que les donneuses/donneurs de tissus peuvent faire un don. Le sang de la personne donneuse est testé pour s'assurer qu'aucune maladie ne peut être transmise à la personne qui reçoit les tissus (receveuse/receveur). Les tests de dépistage suivants doivent être effectués en vertu de la loi fédérale :

- | | |
|-------------------|---------------------------|
| › VIH | › Syphilis |
| › Hépatite B et C | › Virus du Nil occidental |

Les tissus humains destinés à la transplantation sont-ils sûrs?

- Les tissus humains destinés à la transplantation sont très sûrs.
- Tous les tissus transplantés au Canada proviennent de banques de tissus enregistrées au fédéral auprès de Santé Canada. Cela signifie que les banques de tissus respectent des règles et des normes de sécurité très strictes.
- Les banques de tissus assurent le suivi des personnes qui reçoivent chaque tissu en utilisant un code d'identification unique de donneuse/donneur (ID).

Quels sont les risques liés à la transplantation de tissus?

Comme pour toute intervention médicale, il y a certains risques. Cela comprend les maladies ou les infections. Bien que le risque soit très faible, assurez-vous de parler à votre prestataire de soins de santé primaires (médecin, infirmière praticienne ou infirmier praticien) ou à votre chirurgienne/chirurgien (transplantologue) si vous avez des questions.

Qu'est-ce que le consentement éclairé?

Avant que vous ne receviez une transplantation de tissus, votre transplantologue vous expliquera les risques et les avantages. On vous demandera alors l'autorisation de procéder à la transplantation.

Posez toujours des questions s'il y a une partie de votre traitement que vous ne comprenez pas.

À quoi m'attendre après une transplantation de tissus?

Parlez avec votre transplantologue pour savoir à quoi vous attendre après l'opération. Cela vous aidera à comprendre :

- › ce qui se passera pendant et après votre opération;
- › la douleur ou l'enflure à laquelle vous devez vous attendre;
- › quand vous pourrez reprendre vos activités habituelles.

Rappel – Beaucoup de symptômes ressentis après l'opération sont courants et ne sont pas causés par votre transplantation. Une douleur qui s'aggrave au lieu de s'améliorer ou de la fièvre (température supérieure à 38 °C ou 100,4 °F) peuvent être les signes d'une complication inattendue.

Que dois-je faire si je pense avoir un problème lié à mon opération?

- Appelez immédiatement le cabinet de votre prestataire de soins de santé primaires.
- Si vous ne pouvez pas parler avec votre prestataire de soins de santé primaires,appelez le cabinet de votre chirurgienne/chirurgien. On pourrait vous dire de vous rendre sur place ou de vous rendre immédiatement au service des urgences.
- **Si vous commencez à avoir des symptômes la nuit, rendez-vous immédiatement au service des urgences le plus proche.** Parfois, une complication peut s'aggraver très rapidement.

Puis-je en savoir plus sur la personne qui m'a donné des tissus?

L'information concernant votre donneuse/donneur de tissus est confidentielle. Elle ne peut donc pas être partagée. En tant que personne receveuse, vos renseignements personnels sont également confidentiels.

Puis-je remercier la famille de la personne qui m'a donné des tissus si je le souhaite?

Vous pouvez faire part de vos réflexions à la famille de votre donneuse/donneur de tissus et la remercier si vous le souhaitez. Vous pouvez choisir de le faire dans une lettre ou une carte de remerciement anonyme (aucune information susceptible de vous identifier ne doit s'y trouver).

Si vous souhaitez communiquer avec la famille de votre donneuse/donneur, demandez à votre transplantologue les coordonnées de la banque de tissus qui a fourni les tissus.

Si vous avez des questions sur le don de tissus :

Nouveau-Brunswick

Programme d'organes et de tissus du N.-B.

- › <https://horizonnb.ca/fr/services-offerts-chez-horizon/programmes-provinciaux/programme-dorganes-et-de-tissus-du-n-b/>
- › Téléphone : 506-632-5541 (dons de cornées)
- › Téléphone : 506-870-2556 (dons de tissus)

Nouvelle-Écosse

Nova Scotia Health Regional Tissue Bank

- › Téléphone (sans frais) : 1-800-314-6515

OU

- › Communiquez avec le QE II au 1-902-473-2220 et demandez à ce qu'on appelle la/le spécialiste de la banque de tissus en disponibilité.

Î.-P.-É.

Dons d'organes et de tissus

- › www.makeitzero.ca (en anglais seulement)
- › Téléphone : 902-368-5920

Ce dépliant est uniquement conçu à des fins éducatives. Il ne remplace pas les conseils ou le jugement des professionnels de la santé. L'information peut ne pas s'appliquer à toutes les situations. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à votre prestataire de soins de santé.

Vous trouverez toutes les ressources à l'intention des patients à :
www.nshealth.ca/patient-education-resources?language=French

Pour joindre un infirmier autorisé ou une infirmière autorisée en Nouvelle-Écosse en tout temps :
composez le 8-1-1 ou consultez
<https://811.novascotia.ca/?lang=fr>

Préparation : le Programme de gestion du sang de la Nouvelle-Écosse en collaboration avec le Programme d'organes et de tissus du N.-B. et le programme Dons d'organes et de tissus de l'Île-du-Prince-Édouard
Conception et gestion : Services de la bibliothèque de Santé Nouvelle-Écosse

FF85-2135 © Décembre 2023 Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse
L'information contenue dans cette publication doit être révisée en décembre 2026 ou avant, au besoin.

Pour en savoir plus : [https://library.nshealth.ca/patient-education-resources](http://library.nshealth.ca/patient-education-resources)